

Définition des éléments stratégiques : objectifs et besoins visuels, ergonomiques et fonctionnels

1- Le visuel du site internet

Appui sur le book de l'ATD pour les choix graphiques (logos, images, couleurs).

Appréciation des sites internet des mairies : Montastruc la conseillère, Thil31, Carcassonne, Montlaur, Saiguères et Brax.

2- Les items et contenus

Le site sera dédié au responsive et aux personnes handicapées (visuels et auditifs). Il aura vocation à l'accès d'informations pratiques et rapides :

- Des Items à mettre en avant
- Des contenus avec liens vers les sites institutionnels, administratifs, publics, formulaires saisissables de contact
- Assurons le RGPD Règlement général sur la protection des données
 - Une protection des données à caractère personnel similaire entre les habitants de l'UE
 - Un cadre légal sur le traitement de données personnelles simplifié et allégé
 - Une responsabilité accrue de la part des entreprises

3- Propositions

- Reprenre la conception graphique de la commune de BRAX



○ **Garder les couleurs de la charte graphique**



NOTE EXPLICATIVE POUR L'UTILISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

1/ INDEX COULEURS :

Les couleurs déclinées sur la Charte Graphique ne sont pas exactement celles du logotype. Même si les couleurs sont proches par soucis de cohésion, il faut que ce dernier puisse se détacher et donc être identifié au premier coup d'œil. Les couleurs utilisées pour le reste du document sont donc des nuances qui donnent un aspect plus moderne.

- Bleu- Références R0 V127 B141
Le bleu est utilisé pour les supports municipaux en général : édition de document, de note interne, de Powerpoint, cartons d'invitation aux cérémonies... Il affiche un côté formel, officiel, sobre.
- Jaune- Références R243 V204 B48
Le jaune est utilisé pour ce qui est davantage associé aux informations à destination des habitants. Son apparence est plutôt vive et dynamique. Elle aborde ainsi la Vie Locale (l'animation, la culture, les festivités, la jeunesse).
- Orange- Références R82 V175 B133
L'orange est une couleur vive. Il a pour but de signaler visuellement la présence de travaux.
- Vert- Références R82 V175 B133
Le vert tranquille et serein, relève de l'évasion. Il est dédié à la Médiathèque Salou Casals.
- Bleu - R38 V47 B75
Réservé à la Police Municipale. Couleur déposée.

Ainsi chaque lieu d'accueil au public se verra doté d'une plaquette de présentation identifiable de par son codecouleur. Cependant l'ensemble des plaquettes aura le même format et la même structure afin que l'usager puisse se repérer aisément : bleu pour la Mairie, jaune pour la Maison de la Vie Locale et vert pour la Médiathèque. Elles pourront être disposées à l'entrée des lieux d'accueil les unes à côté des autres. Le visiteur pourra donc se doter des informations sur l'ensemble des lieux d'accueil.

○ **Première page du site internet validée en BDA**

Logo en haut à gauche et le nom de la commune

En dessous une photo de Pinsaguel (faire attention au responsive – dimension standard 1200p de long sur 300 de haut)

Typographies utilisées :

- Century Gothic est utilisé pour les titres
- Times New Roman pour le reste



Proposition d'avoir cette photo (drone) sur une première page avec un item «en 1 clic » comme Carcassonne



Copyrights : bziegler.com

Faire appels à des professionnels (Marcos via Monsieur le maire et MERX Architecte via OB et CC)

- Marché avec en fond le château
- La confluence (qui reprend le logo) avec le château

Marcos RIESCO marcos.riesco@wanadoo.fr 06.82.37.91.68

- **La conception graphique de la deuxième page validée par en BDA**

Items sous la photo de couverture de la deuxième page

(faire attention au responsive (visuel portable) – dimension standard 1200p de long sur 300 de haut)



Les items doivent être travaillés en sous thèmes

Coordonnées mairie

Création d'un fil d'actualités, d'informations

Coordonnées mairie

Mairie de Brax
9, rue de la mairie
31490 BRAX

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi :

9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Jeudi : 9h00 à 12h30

Après-midi : accueil téléphonique

Vendredi : 9h00 à 12h30 - 14h00 à 16h00

Tél : 05 62 13 06 70

Fax : 05 62 13 06 71

Urgence : 06 74 95 57 35

contact@mairie-brax.fr

ou

Formulaire de contact mairie de Brax

Actualités de Brax



Pharmacies de garde
Février 2023



Votre service de l'eau
vous informe...



Rentrée 2023 -
Inscriptions Écoles
Maternelle et Élément...



Sécheresse -
Constitution du dossier
pour la reconnaissanc...



Inauguration du chemin
de Naouzo



En exemple dans le sous thème enfance, famille, jeunesse... des ressources iconographiques (adobestock, jpg, png, psd, ai – banque d'images ATD) sur lesquelles on clique pour avoir les informations (un item – une photo)
Plus rapide, plus visuel, plus interactif
Insérer des liens directs sur les sites institutionnels, administratifs, service public, collectivités territoriales



Restauration scolaire



Trouver les bons mots clés

Concernant l'urbanisme, proposition de **deux items** (avec illustrations) :

Vous êtes un particulier ?

Et ce document avec lien téléchargeable sur service public

Avec le PLUI quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau
- <5m² : **aucune formalité**
- <40m² : **DP**
- >40m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation.
- <5m² et pas de modification aspect extérieur : **aucune formalité**
- <40m² : **DP**

PERMIS DE DEMOLIR
obligatoire
Avant démolition partielle ou totale

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (BETON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondations profondes quelque soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes <40m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes >40m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX
DP

VERANDA TERRASSE COUVERTE
- <5m² : **aucune formalité**
- <40m² : **DP**
- >40m² : **PC**

GARAGE
- <5m² : **aucune formalité**
- <40m² : **DP**
- >40m² : **PC**

PISCINE
- <10m², non couverte provisoire (moins de 3 mois) : **aucune formalité** (sauf abord monument historique)
- <100m², non couverte : **DP**
- <100m², couverte (<1,80 m de haut) : **DP**
- >100m² et/ou couverture >1,80m de haut et/ou local technique : **PC**
Couverture piscine
- <1,80m ht : **aucune formalité**
- >1,80m ht : **DP**

FACADE RAVALEMENT
DP

CREATION "OUVRANT" MODIFICATION
DP

CABANE BOIS OU BETON
- <5m² : **aucune formalité**
- <40m² : **DP**
- >40m² : **PC**

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

Les imprimés sont téléchargeables sur service-public.fr

Aucune formalité	Déclaration Préalable	Permis de Construire
- Travaux créant une surface de plancher de moins de 5 m ²	- Travaux créant une surface de plancher comprise entre 5 et 40m ²	- Travaux de construction de plus de 40 m ² avec ou sans fondations.
- Eolienne inférieure à 12 mètres de hauteur.	- Serre entre 1,50 et 4 mètres de haut et inférieure à 2 000m ²	- Travaux d'extension.
- Changement d'affectation d'un hangar agricole vers une autre destination agricole sans modification de façades	- Fosses et fumières non couvertes	- Transformation des constructions modifiant l'aspect extérieur.
	- Silos	- Serres de plus de 4 mètres de haut ou de plus de 2 000m ² .
	- Changement d'affectation d'un hangar agricole sans modification des façades.	

Vous êtes un commerçant ?

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable de travaux
- Certificats d'urbanisme
- Permis d'aménager

contact@mairie-pinsaguel.com et numéro de téléphone de l'accueil **05.61.76.29.88**

Exemple de nomination des items pour Pinsaguel

Sur l'exemple de BRAX



Accueil (actualités) en première page

4 maximums :

Ex : Travaux, Flash infos, Covoiturage, offres d'emploi du Muretain Agglo...

Ma Mairie

Cadre de vie (Transport / Environnement)

A tout âge (Petite Enfance / Enfance / Jeunesse / Aînés)

Vie locale (Culture / Sports / Loisirs / La vie du Château)

Solidarité

On supprime la newsletter, le pédibus.